

Cfdt:

LCL GPSE

Virginie NOIROT
Élu CSE
Secrétaire CSEC
06 24 57 01 47

Guy TRICONE
Élu CSE
Membre CSSCT
06 64 76 01 63

Véronique DONNADIEU
Élu CSE
Membre CSSCT
06 83 33 13 10

Anna JANIAC
RS au CSE
06 84 88 33 36

Isabelle MARISCAL
Élu CSE
Membre CSSCT
06 07 73 05 75

Éric HIPPOLYTE
Élu CSE
Membre CSSCT
06 50 81 72 71

Véronique FAURE
Élu CSE
Membre CSSCT
06 98 90 19 25

CSE GPSE

**INFO
RAPIDE**

Décembre 2024

La section CFDT GPSE vous
souhaite de très bonnes
fêtes de fin d'année !



Départ anticipé veille de Noël et nouvel an



La direction a confirmé la fermeture anticipée d'une heure pour les agences de notre périmètre les **mardis 24 et 31 décembre**.

La CFDT rappelle que pour l'équité de traitement de tous les salariés cet avantage s'applique également aux fonctions support et back office sans décompte sur les compteurs des salariés en horaires variables.



Jours de RTT

Un peu de clarté concernant la pose de RTT salarié. S'il est **préconisé** sur Easy RH de ne pas les accoler les uns aux autres ou aux congés annuels, la CFDT rappelle que **ce n'est pas interdit**.



Neige et ou verglas

Toutes les agences de notre périmètre doivent être équipées d'un sac de sel en cas de neige ou verglas. Si ce n'est pas le cas, la **CFDT** vous rappelle qu'il vous suffit de faire un CALNET pour le commander.



En 2025, comme en 2024, vos élus CFDT seront à vos côtés.

Télétravail

Le télétravail est un droit ouvert à tous les salariés LCL qui est régi par un accord signé par la CFDT. Pourtant, certaines initiatives locales restreignent cet avantage de manière arbitraire et sans fondement, ce que dénoncent vos élus **CFDT** depuis plusieurs mois. En cas de difficultés, aidez nous à faire respecter vos droits, contactez-nous.



Droit d'expression des salariés

La tenue des réunions dites « droit d'expression des salariés » ou « **loi Auroux** » n'est pas une option. Ce moment d'échange est l'occasion pour vous de poser des questions sur les conditions et charges de travail, l'organisation du travail ... pour lesquelles la Direction régionale se doit de vous apporter une réponse. Nous vous communiquons les dates auxquelles doivent se tenir ces **réunions en 2025**.

Calendrier GPSE 2025

Jeudi 23 janvier	Jeudi 27 mars	Jeudi 22 mai
Jeudi 24 juillet	Jeudi 25 septembre	Jeudi 27 novembre



Congés Annuels – Transfert Congés sur CET

Un petit rappel avant cette période de congés :

- **les congés d'été** (période du 1^{er} mai au 31 Octobre) doivent être affichés au **15 mars**.
- **les congés d'hiver** (période du 1^{er} Novembre au 30 Avril) affichés au **15 Octobre**.

La CFDT vous rappelle que toute demande de congés doit être faite via MySelfRH. Ainsi tous refus par la direction sera matérialisé dans l'outil, ne vous contentez pas d'un refus verbal.

Si malheureusement vous n'avez pas pu prendre tous vos congés annuels, RTTS ou jours de fonctionnement, vous avez jusqu'au **31 janvier** pour les transférer dans votre CET (dans la limite de 10 jours par an). Les jours épargnés sur votre CET peuvent alimenter votre PEE ou PERCOL.



Passez de bonnes fêtes de fin d'année et prenez bien soin de vous.

